



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-36) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE LA DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION - CONCOURS PARTICULIER DES BIBLIOTHEQUES

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181219-lmc1H5886H1-DE
Date de réception en Préfecture : 21/12/2018
Date de Publication : 21/12/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1614-10 ;

Vu la Circulaire du 15 juin 2016 relative au concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt incluant notamment l'accompagnement financier de l'Etat aux projets d'extension et d'évolution des horaires d'ouverture des bibliothèques dans le cadre de l'aide au fonctionnement non pérenne ;

Considérant le projet de la ville de Vincennes relatif à l'ouverture d'un espace de travail (rez-de-chaussée de la Médiathèque de Cœur de Ville) et de son extension horaire tous les mardis jusqu'à 22h30, à l'exception des vacances scolaires de Noël et d'été, afin de répondre aux attentes identifiées des étudiants et jeunes actifs ;

Considérant que ce projet est éligible aux critères définis par le concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 14 décembre 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite une subvention auprès de la Direction des affaires culturelles d'Ile-de-France dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation – concours particulier des bibliothèques.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire

ARTICLE III : Dit que la recette sera imputée aux chapitre et article correspondants du budget de la Ville.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé